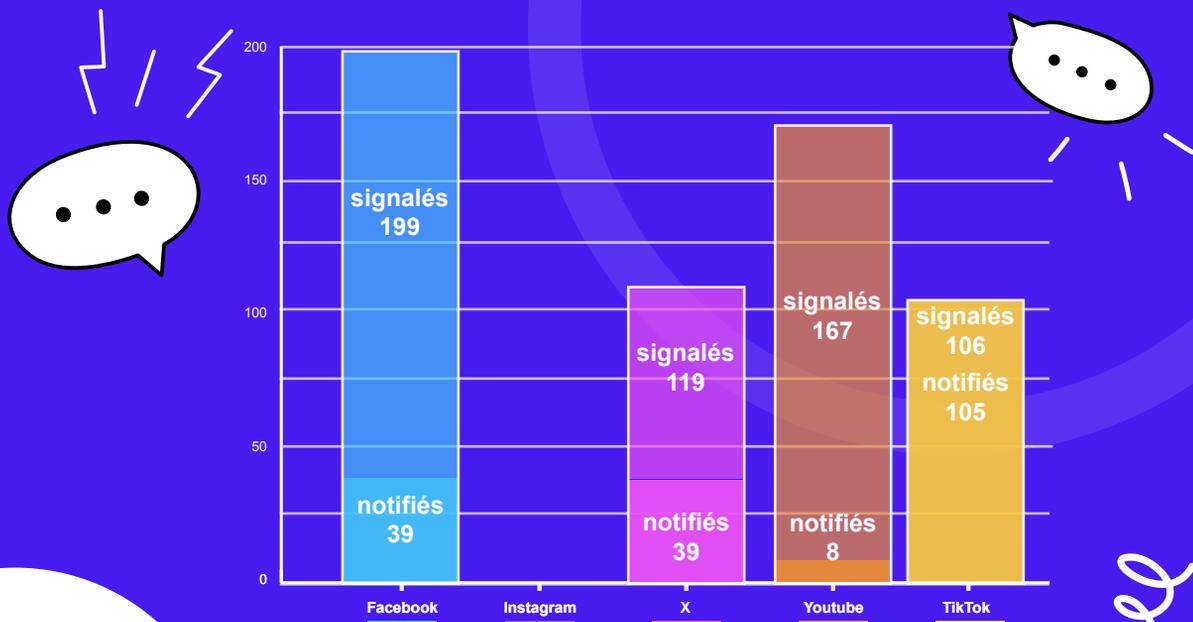
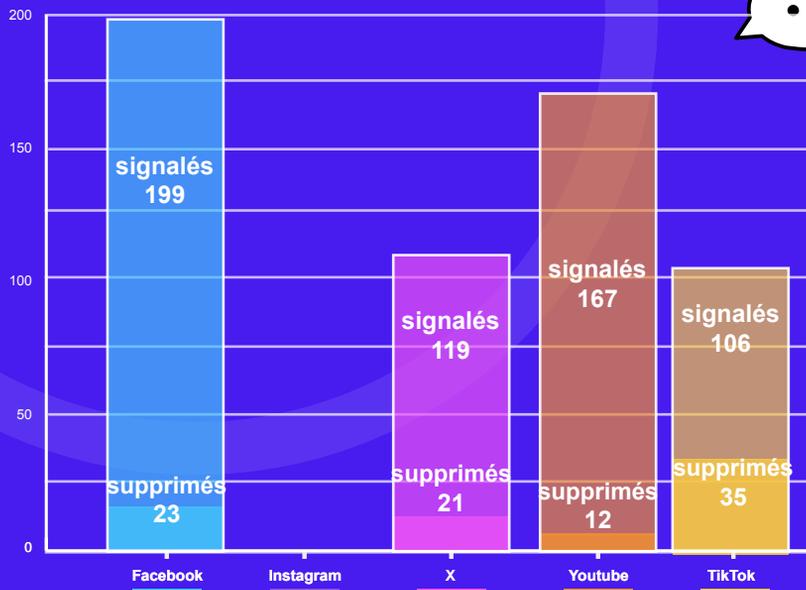


Temps de réponse aux notifications par plateforme

Nombre de réponse aux notifications dans les 24 heures



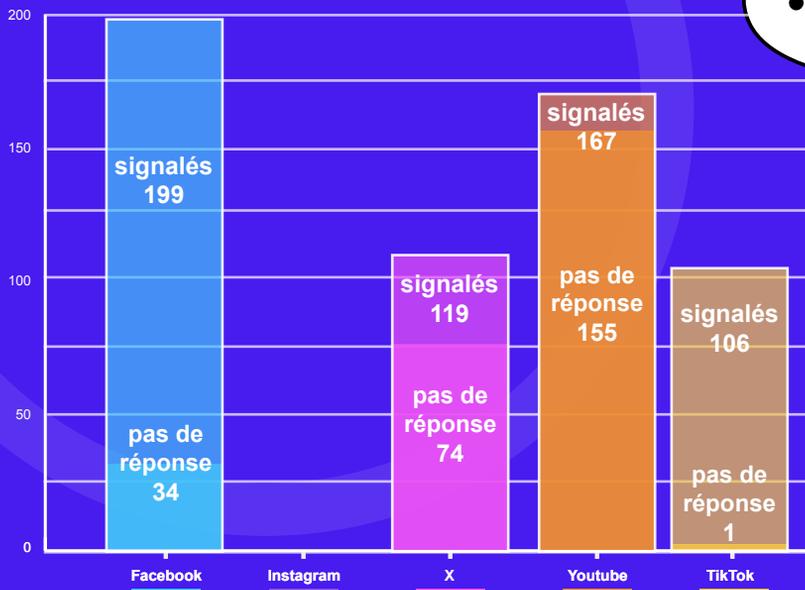
Taux de suppression par plateforme



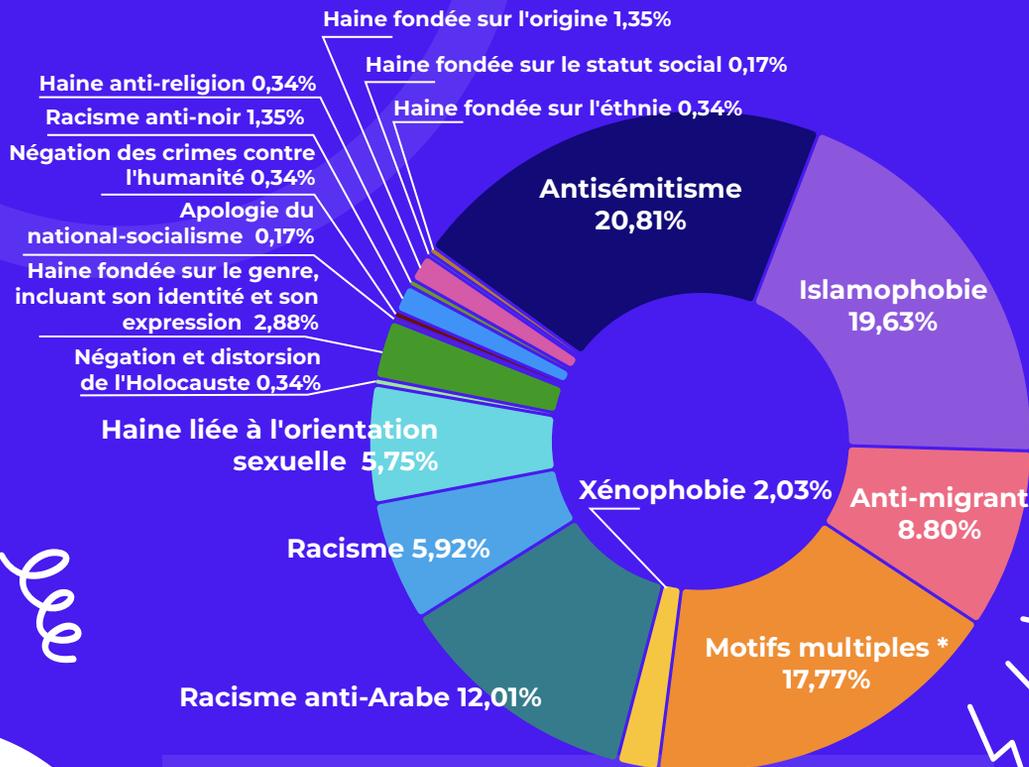
Nombre de notifications sans feedback



ell



Motifs des signalements pour conduite haineuse



* Les motifs multiples indiquent qu'un ou plusieurs motifs sont abordés dans le message, le commentaire ou la vidéo.

Financé par l'Union européenne. Les points de vues et opinions exprimés n'engagent que les auteurs et ne reflète pas ceux de l'Union européenne. L'Union européenne n'en est pas responsable.



Résumé

Depuis le lancement du projet SafeNet, le CEJI a enregistré un total de **591 cas**. D'avril à mai 2024, le CEJI a signalé 94 cas, dont 26 % étaient liés à la haine anti-arabe, 15 % à l'islamophobie et 13 % à la haine à l'encontre des migrants. Sur Facebook, des cas de discours de haine illégaux peuvent être trouvés dans la section des commentaires du parti politique d'extrême droite Chez Nous. Bien que le parti ne partage pas de contenu illégal, il ne modère pas sa section de commentaires.

Au cours de la dernière période de contrôle, YouTube et X (anciennement Twitter) ne nous ont pas informés de l'évolution de la plupart des cas signalés. Facebook ne nous a pas informés de la décision suite à notre demande de révision. TikTok s'est montré efficace en traitant rapidement les cas, y compris ceux signalés par l'intermédiaire de son outil d'application des règles de sécurité dédié au Community Partners Channel.

